SEANCE DU 21 septembre 2018

Date de convocation: 14 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-et-un septembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CINTRAT, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Jean-Luc CINTRAT, Jean-Paul DUPONT, Claude BRAY, David MOUGE, Yvon PERISSERE.

<u>Etaient absents</u>: Marie-Claude BEAUCOUSIN, Emmanuel VIALLON, Claude PERIER, Armelle PRINGAULT

<u>Pouvoir</u>: Marie-Claude BEAUCOUSIN à Jean-Paul DUPONT, Emmanuel VIALLON à Jean-Luc CINTRAT, Armelle PRINGAULT à Claude BRAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Approbation du compte rendu du 29 juin.

SOL DE LA MAIRIE

Le Maire propose au conseil municipal d'unifier le carrelage de l'ancienne partie de la mairie avec le nouveau carrelage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le changement du carrelage de la partie ancienne de la mairie.

DEROGATION PERMIS DE CONSTRUIRE

Une demande a été faite auprès de la mairie pour la construction d'un garage à toit plat. Au vu de l'interdiction dans le PLU, Mr CINTRAT va prendre rendez-vous avec le demandeur et le service urbanisme.

Question diverses

- Un courrier va être adressé à Monsieur EGRET afin que ce dernier taille sa haie qui déborde sur la voie publique.
- Demande à Mme PERIER (rue du Bassin) de refermer la clôture du bassin maintenant que leur construction est achevée.
- Demander à Mr CAGNAT de nettoyer les tags sur le compteur électrique au stade

La séance est levée à 20h50